Environnement et biodiversité



La stratégie normande

La biodiversité est en déclin à l’échelle mondiale comme locale. Pourvue d’un patrimoine naturel d’une grande richesse, la région compte une diversité de milieux naturels rares et singuliers (tourbières, landes, dunes, pierriers, prés salées, falaises…) constituant des réservoirs de biodiversité à préserver.

Il s’agit donc de mettre particulièrement l’accent sur les actions de gestion et de restauration des milieux naturels constitutifs de la trame verte et bleue (réservoirs et corridors) ainsi que sur les actions d’animation et d’accompagnement des acteurs en ingénierie, nécessaires pour faire émerger des projets de reconquête de la biodiversité et de préservation du patrimoine naturel, accompagner leur mise en œuvre et garantir leur suivi et leur évaluation.

L'action du FEDER se concentre également sur les zones sous contrat Natura 2000, se limitant aux contrats concernant les milieux forestiers ou les milieux ni agricoles, ni forestiers signés à partir de 2023.

Cette action spécifiquement ciblée sur les zones Natura 2000 concerne les travaux d’entretien et de restauration des milieux, investissements non productifs :

- en milieux forestiers : la création et le rétablissement de clairières, de landes et de mares, des travaux forestiers sans enjeux de production, le développement des vieux bois, la prise en charge de surcoûts d’investissement d’opérations sylvicoles...
- en milieux non-agricoles non-forestiers : la gestion pastorale de coteaux calcaires, l’entretien d’arbres têtards, l’entretien de milieux humides, les chantiers d’élimination d’une espèce indésirable...

> **En savoir plus**
>
> Le soutien envisagé inclut :
>
> - des investissements immatériels stratégiques (animation et mise en œuvre de démarches territoriales en faveur de la Trame verte et bleue locale, élaboration et animation de programmes régionaux d'actions, communication, gestion des conservatoires des milieux naturels patrimoniaux, études pour l’amélioration des connaissances, développement d’outils d’aide à la décision),
> - couplés au financement de travaux de lutte contre les espèces exotiques envahissantes, de projets d’investissement en faveur de la trame noire et de l’accueil de la biodiversité en milieu urbain.

Financements disponibles

Appels à projets

> **AAP Travaux de restauration de la Trame verte et bleue normande 2025**

> Les dossiers complets de candidatures peuvent être déposés **au plus tard le 30 avril 2025** via le téléservice disponible sur votre Espace des Aides :
>
> AAP Travaux de restauration de la Trame verte et bleue normande 2025.pdf
> Cliquez-ici pour candidater sur Mon Espace Aides !

> **AAP Préservation et gestion des réservoirs de biodiversité de Normandie 2025**
>
> Les dossiers complets de candidatures peuvent être déposés **au plus tard le 31 mars 2025** via le téléservice disponible sur votre Espace des Aides :
>
> AAP Préservation et gestion des reservoirs de biodiversité de Normandie 2025.pdf
> Cliquez-ici pour candidater sur Mon Espace Aides !

> **AAP Contrats Natura 2000**
>
> Les dossiers complets de candidatures peuvent être déposés **au plus tard le 28 février 2025** via le téléservice disponible sur votre Espace des Aides :
>
> AAP contrats Natura 2000 Normandie.pdf
> Cliquez-ici pour candidater sur Mon Espace Aides !

Dispositifs

> **Dans le cadre des programmes normands**

Ancre
contacts

> **Autres programmes européens**
>
> Programme Espace Atlantique
> Programme Interreg Europe du Nord-Ouest
> Programme Interreg Europe

Service Environnement et Ressources Naturelles

Direction Energie Environnement Développement Durable

Abbaye-aux-Dames, Place Reine Mathilde, 14000 Caen
02 14 47 62 59

Exemples de projets